affreux maux qui font les pâtures ordinaires des villes multitudinaires et vicieuses ; savez-vous bien ce qui [illegible] sans la forme vous bien ce qui [illegible] d'un [illegible] d'hygiène ?

C'est [illegible] qui saisira des populations misérables, des existences sordides, des maisons insalubres, des gens privés du nécessaire, exténués par le travail et les privations, obligés pour soutenir leur existence précaire de se livrer aux fallacieuses excitations de l'alcool, tant qu'il y aura des êtres déshérités de tous biens, privés de toutes joies, de toutes satisfactions intellectuelles et de tout repos comme de tous soins corporels ; tant qu'il existera en un mot, une classe opprimée, la classe riche aura beau s'entourer des circonstances les plus favorables pour empêcher la propagation des maladies épidémiques, infectieuses ou contagieuses elle n'en vivra pas moins dans des conditions d'incontestable nécessité. « Tant qu'il n'y a que les pauvres qui meurent, peu nous importe ! » disaient les riches. — « Tant qu'il y aura des foyers de misère, il y aura des foyers de maladies, lesquelles iront porter leurs ravages jusqu'au sein des familles les plus fortunées » répond l'Hygiène.

Sans doute les faibles sont les premiers atteints et les premiers à succomber. Mais on sait actuellement que les germes infectieux tout d'abord développés presque exclusivement chez les faibles y acquièrent, dans ce milieu propice, une énergie et une virulence extraordinaire qui leur permettent alors d'attaquer et de détruire même les plus forts. De même que quelques grains de blé isolés se fournissent que de très maigres épis tandis que plus le champ semé sera étendu plus sera forte, comparativement à l'unité de surface, la récolte de grain ; de même que le chêne isolé dans la plaine ne parviendra jamais à la vigueur qu'il aurait présentée dans la forêt au milieu de ses congénères, de même les germes morbides offrent une intensité destructive proportionnelle au chiffre des personnes atteintes dans une région déterminée.

« La misère du pauvre, écrivait-il y a quelques années l'oncle Gibier, distille un fiel amer et virulent qui filtre jusqu'à la coupe du riche et contamine les veines de ses enfants. La contagion ne tardera pas à gagner de la force sur le terrain où elle a pris pied ; et après avoir couvé quelque temps dans l'ombre des ruelles sordides, ses germes se répandront bientôt au grand jour dans les quartiers somptueux, entreront dans la maison du riche et y porteront la douleur et la mort ».

Et bien ! Riches, que ces affirmations de la bactériologie et de l'hygiène rendent si soucieux, si inquiets ! Il n'y a que deux moyens, radicaux mais efficaces tous les deux, de supprimer cette épée de Damoclès dont la vue vient troubler amèrement vos fêtes et qui menace à chaque instant une existence qui vous est si chère. Le premier consisterait à faire complètement disparaître par le massacre et la déportation toute cette lèpre prolétarienne, réceptacle permanent des maladies les plus hideuses et les plus redoutables.

Ce moyen (pour d'autres motifs il est vrai) vous avez essayé de l'employer il y a quelques vingt cinq ans. Il ne vous a réussi que tout à fait provisoirement et je ne vous conseillerais guère d'y revenir aujourd'hui, car vous ne seriez plus de taille. Et puis, dans l'hypothèse où vous pourriez l'appliquer, il faudrait que la mesure fût tout à fait générale ; il faudrait supprimer totalement le prolétariat. Et alors comment feriez-vous pour vivre ? Dès le lendemain vous n'auriez pas même de quoi manger, car c'est le prolétariat qui parfois travail et son intelligence vous procure non seulement tout votre luxe, mais encore tout ce qui est essentiel à la vie.

L'autre moyen (oh ! celui-là vous n'y [illegible] qui vous tient à la gorge : qui vous fait encore et vous n'aimeriez pas mieux mourir que de perdre vos privilèges ?) — celui-là consiste à supprimer le pauvre en faisant rentrer dans la collectivité égalitaire les deux classes aujourd'hui antagonistes. Alors seulement il sera possible d'établir une véritable hygiène publique et sociale ; et toutes les maladies évitables — c'est à dire les plus nombreuses et les plus dangereuses — pourront alors être évitées. C'est là la solution la plus rationnelle et la plus équitable en même temps. Même pour vous, ce sera aussi la plus profitable ; car si votre part est, alors, moins élevée qu'elle ne l'est aujourd'hui, vous serez du moins assurés d'avoir cette part sociale que vous avez toujours si égoïstement et si injustement refusée aux malheureux qui vous ont fait vivre et vous ont enrichis par leurs sueurs et au prix de leur sang.

Dr J. BACH.

LE PROCÈS ARTON

Paris, 15 mai.

Cette fois la date fixée est bien définitive ; c'est dans la seconde quinzaine de juin que le procès Arton viendra devant les assises de la Seine.

Mais on nous assure que, contrairement à ce qui a été dit et annoncé, on ne s'occupera que du procès de la Dynamite.

QUI SERA MAIRE ?

C'est un lillois — on devait se douter que ce ne ne pouvait qu'un lillois — qui, dans l'*Echo* d'hier, pose cette question : « Qui sera maire ? »

Le lillois ne se contente d'ailleurs de poser la question et de la discuter en longs paragraphes, sans arriver à la résoudre.

C'est le propre des hommes du centre d'user ainsi leur encre et leur salive en discussions improductives. Ils ont cela de commun avec les vieillards, dépits dont la conversation se traîne interminable, sans but et sans conclusion.

Les hommes vigoureux bavardent moins et décident plus vite. Ainsi de même les partis jeunes.

Le « lillois » de l'*Echo* a pris heureusement le soin de nous informer que son barbouillage incohérent était le résultat d'un rêve ; c'est à coup sûr la seule circonstance atténuante susceptible de nous pousser à lui crever Charenton.

Le pauvre cauchemardeur n'en arrive-t-il pas à demander pour dimanche la démission unanime du Conseil municipal ?

Et pourquoi ?

Parce que, selon lui, les conseillers ne pourront s'entendre, qu'ils se disputeront, que la dissolution du Conseil s'en suivra et que, pour s'en aller dans six mois, un an ou deux ans, ils feraient tout aussi bien de s'en aller tout de suite.

Hein ! est-ce trouvé ? Si le canonnier Ovignoer n'est pour rien dans le lancement de cette pétarade, c'est à désespérer de l'artillerie.

Nous avions bien une solution à proposer à l'*Echo* pour donner au conseil municipal l'homogénéité dont son collaborateur déplore l'absence ; mais on nous annonce à l'instant que la chose est faite et que le préfet vient de recevoir la requête suivante :

« Considérant que l'élection des soussignés est due à des tripotouillages dont le résultat a été de fausser les décisions du suffrage universel ;

Considérant que le corps électoral, sincèrement consulté, aurait envoyé au Palais Rihour la liste socialiste toute entière ;

Considérant que ce résultat aurait évité les « séances tumultueuses, les coalitions mécontentes, les crises » qui risquent de faire du Conseil municipal « un petit parlement en rédaction. »

Les soussignés sacrifiant à l'intérêt commun leur élection due à des manœuvres qui leur causent honte et regret,

prient M. le Préfet de les considérer comme ayant bénéficié de suffrages incorrectement obtenus, et l'invitent à proclamer élus les dix candidats socialistes dont la présence au Conseil assurera le calme et la sérénité des délibérations de l'assemblée municipale.

Ont signé : Barrois, Barret, Brackers, Brassart, Depouchelle, Gennart, Kolb, Lacour, Meurisse, Varly.

Si ce n'est pas un rêve, c'est là en effet le seul « moyen logique d'en sortir ».

Mais cette décision nous enlève le moyen de répondre à la question de l'*Echo* « Qui sera maire ? »

Une assemblée officieuse des élus du Parti ouvrier avait en effet décidé d'offrir la Mairie à M. Brassart dont les sentiments socialistes et anticléricaux sont si connus et dont le *tempérament* ne permettrait pas les *discussions orageuses et les polémiques passionnées*.

M. Brassart et ses collègues se retirent devant les membres du Parti ouvrier.

Hélas ! trois fois hélas ! qui donc maintenant sera maire ?

UN CADAVRE RÉCALCITRANT

Il est des morts qu'il faut qu'on tue.

Le dénommé Mariage, ancien conseiller municipal, ancien conseiller général, exécuté en août dernier par le suffrage universel [illegible] aux urnes.

Le pauvre raté ne se console pas d'avoir été mis à pied par le corps électoral qui lui a préféré, avec beaucoup de raison, notre camarade Dupied.

Et, ne pouvant plus jouer un rôle public, il s'ingénie — suivant sa noble expression au Conseil général — *à faire de l'occulte*.

Déjà, pendant la période préparatoire du premier tour, il s'est livré auprès du Congrès des Cercles à des démarches qui l'ont rendu, — s'il est possible, — encore plus ridicule.

Le voilà maintenant qui va de porte en porte, chez ceux des nouveaux élus dont il se croit assez peu connu pour espérer obtenir leur confiance, pour semer des paroles de division.

Les citoyens Lepoutre, Debouck, Hennotin, etc., etc., ont successivement reçu sa visite et repoussé ses conseils fielleux.

« C'est bien assez, nous disait l'un d'eux, » d'avoir à nous occuper des vivants sans » se faire raser par les morts. »

C'est aussi notre avis. Macchabée Mariage, fichez nous la paix.

VENGEANCE DE CLÉRICAL

Notre confrère l'*Intransigeant* a publié hier, l'article que voici :

A Mons-en-Barœul (Nord), les cléricaux ont été battus aux dernières élections municipales.

Savez-vous ce que l'un des candidats malheureux, clérical et propriétaire, a trouvé pour se venger de son échec ?

Il a adressé à ses locataires la lettre suivante :

Mons-en-Barœul, le 4 mai 1896.

Monsieur,

La nouvelle situation créée par la majorité du Conseil municipal nous oblige à prendre certaines précautions relatives aux augmentations d'impôts en prévision.

J'ai donc décidé que tous mes locataires auront à partager cette surcharge et je vous préviens que pour votre part j'ai jugé à propos de relever le prix de votre loyer comme il suit. A partir du 1er juin, votre loyer sera de 30 francs par mois payable chaque fin de mois. Si ces conditions ne peuvent vous convenir, vous voudrez bien m'en aviser avant le 15 dudit mois.

Agréez, etc

N'est-ce point un joli modèle du libéralisme et de l'esprit conciliant des catholiques, qui dénoncent impitoyablement l'esprit sectaire des républicains et prétendent nous rendre responsables des tempêtes qu'ils préparent si bénévolement ?

LES BALLONS DYNAMITARDS

Londres, 15 mai

De curieuses expériences sur l'utilisation des aérostats en temps de guerre sont tentées en ce moment à Londres par un ingénieur américain, M. E J. Pennington.

On sait que jusqu'ici, la seule application pratique des aérostats en temps de guerre a été celle des ballons captifs, utilisés avec succès en 1794 à la bataille de Fleurus par le général Jourdan, pendant la guerre de Sécession en 1861-64, dans le Paraguay en 1866, et pendant le siège de Paris.

Mais on n'était pas encore parvenu — malgré les sérieux perfectionnements apportés en France par MM. Giffard et Renard — à construire un navire aérien suffisamment dirigeable pour être utilisé en temps de guerre.

C'est ce problème que M. Pennington prétend avoir résolu par la construction d'une machine volante, pourvue de quatre ailes fixées à des axes verticaux et dont la propulsion horizontale est obtenue par un moteur à pétrole auquel sont adaptés des moteurs électriques extrêmement légers.

Cette machine de guerre servirait à projeter automatiquement sur l'ennemi des bombes explosives... à la nitroglycérine !

On devait s'y attendre : et si l'inventeur n'a d'autre but que de provoquer une légitime horreur pour les batailles futures, nous le félicitons sincèrement de son succès, car rien ne nous paraît mieux devoir assurer la paix européenne que cette intrusion de la dynamite dans le si terrible attirail de la guerre moderne.

Les Socialistes

dans les Conseils municipaux

(*Scrutin de ballottage*)

Nord

Cysoing. — Cinq socialistes élus parmi lesquels notre vaillant camarade J. Bée Masse.

Wannehain. — Deux socialistes élus, dont notre dévoué ami Delmarle.

Sainghin-en-Mélantois. — Les citoyens Descamps et Messian, candidats socialistes ont été élus.

Aisne

Villebois. — 2 élus du parti ouvrier.

Alpes Maritimes

Cagnes. — 7 socialistes élus.

Ardennes

[illegible]. — 4 socialistes élus.

Château-Regnault. — Dans la 1re section les 10 socialistes sont élus avec une grande majorité.

La commune donne une majorité socialiste.

Aube

Géraudot. — 4 élus du Parti ouvrier.

Palis. — La liste du Parti ouvrier obtient 140 voix.

Souligny. — 2 élus du Parti ouvrier.

Chamoy. — 1 candidat du Parti ouvrier élu.

Aude

Saint Laurent de la-Cabrerisse. — Les deux candidats socialistes sont élus à cent quarante voix de majorité.

Monséret. — Liste du Parti ouvrier élue.

Fraisse-des-Corbières — Un socialiste élu.

Castelnau d'Aude. — Cinq socialistes élus.

Salles d'Aude. — Trois socialistes élus.

Bize. — Les candidats socialistes sont élus sans concurrents.

Charente-Inférieure

Saint-Jean-d'Angély. — 1 socialiste élu.

Rochefort. — 1 candidat du Parti ouvrier élu par 1,863 voix.

Corrèze

Peyrelevade. — Cette commune vient de se mettre au premier rang des villes conquises par les socialistes. Ceux-ci viennent d'élire 12 candidats socialistes sur 16 là où depuis des siècles la monarchie avait porté le drapeau.

La Grève à Beauvois

Continuation de la grève. — Calme des ouvriers — Informations inexactes — Gendarmes et policiers. — Entrevue probable avec la maison Michau

La grève continue. Les ouvriers sont calmes. Les étrangers que leurs affaires amènent soit à Fontaine, soit à Beauvois ne se douteraient jamais que 2500 ouvriers chôment. Jeudi, jour de fête, de nombreux curieux étaient venus des villages voisins pensant assister à quelque intéressant spectacle. Ils en ont été pour leurs frais.

On rencontre peu de monde dans les estaminets. De petits groupes stationnent de loin en loin au seuil des maisons ou dans les cours, et s'entretiennent des événements. La conduite de M. Michau est l'objet de commentaires les moins flatteurs. La réputation de « frère des ouvriers » que s'était faite l'illustre député muet est passablement compromise.

Les ouvriers sont maintenant édifiés sur les sentiments humanitaires dont aimait à faire montre M. Michau dans les précédents conflits. A chaque entrevue, il ne manquait pas de verser des larmes — M. Michau a, paraît-il, les glandes lacymales très sensibles — au récit des privations et des misères endurées par ses ouvriers. Du coup ceux-ci en oubliaient leurs griefs et reprenaient le travail. Ce procédé est usé, il faudra chercher autre chose.

Le *Progrès du Nord* publiait hier matin une information faisant croire que la grève avait été motivée le renvoi de douze ouvriers. Par le récit exact que nous avons fait des événements, on verra que cette information est inexacte.

Bâles et gens sont hébergés au château. Nous serions curieux de savoir aux frais de qui. Les Pandores paraissent s'ennuyer ferme. Ils errent mélancoliquement dans les rues. De temps en temps ils abordent un groupe et taillent une bavette. Les ouvriers paraissent peu disposés aux confidences.

Le commissaire spécial est là également On me raconte à son sujet un incident étrange.

Ce policier serait allé, paraît-il, de la part du sous préfet, signifier à un honorable commerçant — qui en est resté stupéfait — d'avoir à se tenir tranquille. On avait à lui reprocher d'avoir pris une part active aux élections et de s'occuper trop de la grève. Est-ce que les procédés d'intimidation et de menaces inaugurés il y a quatre ans vont continuer. Est-ce un régime de terreur que le sous-Michau veut instaurer à Beauvois ?

Toutes les raccommodeuses ont été congédiés à midi.

Au moment où nous fermons notre courrier les ouvriers toujours calmes attendent devant la mairie l'arrivée du principal associé avec lequel leurs délégués doivent avoir une entrevue.

Souhaitons que ce conflit si préjudiciable aux ouvriers et aux petits commerçants prenne fin au plus tôt.

CHRONIQUE LOCALE

LILLE

UN CANARD COUPÉ

L'*Echo*, dans son entrefilet : *C'est nous qui sommes les maîtres*, semble accréditer le bruit qui circule depuis quelques jours qu'un frère de notre ami H. Ghesquière serait allé, lundi après-midi, à la mairie, épater les employés, menacer M. Brackers d'Hugo de le flanquer par la fenêtre et aurait ensuite uriné dans un lavabo, répondant à ceux qui essayaient de le ramener au bon sens : « Je suis le maître... Je vous f... tous à la porte. »

Le sympathique conseiller général du canton Sud-Ouest est allé, hier après-midi, avec un de ses frères, les citoyens Capy gérant du *Réveil* et Goudin, conseiller municipal, au commissariat central, pour réclamer une enquête à seule fin de découvrir l'auteur de cette fumisterie.

Or, il appert d'une enquête de police récemment faite que l'auteur de cette grossière plaisanterie serait un nommé Arthur Ruffin Ghesquière, un ancien agent de police, qui n'a du reste rempli cette fonction que pendant deux mois.

Une nouvelle enquête est ouverte qui pourrait coûter cher à l'auteur de cette équipée ridicule.

L'*Echo* aura-t-il la loyauté de reconnaître que cet individu n'appartient ni effectivement ni de très près au Parti ouvrier ?

Nous osons l'espérer.

Le 1er de ligne à Lille

Hier, vers une heure après-midi, entrait à Lille par la porte de Douai, le 1er régiment d'infanterie, venant de Cambrai et se rendant aux tirs de guerre à Dunkerque. Nos soldats, qui étaient partis de Douai à cinq heures du matin, ont très allègrement défilé le long du boulevard des Ecoles et de la rue de Paris, aux accents de l'excellente musique du régiment.

Le 1er de ligne, commandé par le colonel Blavier, comprend 3 bataillons et 12 compagnies composées de 49 officiers, 84 sous-officiers, 1256 soldats, 30 chevaux et 3 voitures. Sur la Grande Place, les fourriers ont distribué les billets de logement et les soldats ne sont mis immédiatement à la recherche de leur domicile.

De 5 à 6 heures la musique a donné sur l'Esplanade un concert qui a été très applaudi par un public nombreux.

Le régiment quittera notre ville ce matin à 5 heures, pour se rendre à Bailleul où il cantonnera le soir.

Il repassera très probablement par Lille le 27 mai prochain.

INTOLÉRANCE CLÉRICALE

Samedi dernier avait lieu, à neuf heures du matin, au lieu de sept heures, comme il avait été indiqué, l'enterrement religieux du regretté citoyen Henri-Edouard Cocquerez, âgé de 78 ans.

Ses enfants et ses amis ont dû attendre après le prêtre pendant deux heures, rue de la Monnaie, à la porte de l'Hospice Comtesse.

Lorsque le prêtre arriva, la plupart des gens qui, ouvriers, perdaient un quart de leur journée de travail pour assister à l'enterrement se virent obligés de reprendre le chemin de l'atelier sans avoir pu accompagner leur vieil ami jusqu'à sa dernière demeure.

Ce sans-gêne de prêtre prouve bien que le clergé se moque des gens besogneux et que ce qu'il connaît c'est l'argent.

Encore une leçon à ceux qui voient en la sincérité des prêcheurs de l'Evangile selon Jésus-Christ.

Chute dans les fortifications

Jeudi vers neuf heures du soir, Mlle Marie Meersman, fileuse, demeurant cour Manuel 15, se promenait sur les fortifications derrière la Noble Tour, avec son amoureux.

Tout à coup, elle perdit l'équilibre et roula le long d'un talus jusqu'en bas d'un rempart. Dans sa chute elle se fractura la cuisse droite.

La pauvre fille a été transportée à l'Hôpital de la Charité.

Prise en flagrant délit

Une voleuse qui vraiment n'a pas de chance, c'est Coralie Desmal, âgée de 38 ans, demeurant boulevard Victor Hugo, 177.

Elle était allée, hier matin au marché de la Nouvelle Aventure afin d'y « travailler. »

Elle jeta son dévolu sur l'étalage de Mme Millot, marchande de nouveautés et lui enleva un foulard de satinette blanche. Malheureusement pour elle, un agent qui l'avait vu commettre le vol, la mit aussitôt en état d'arrestation.

Mendicité

Le commissaire de police du 3e arrondissement a fait arrêter et déférer au parquet pour mendicité, le nommé Joseph Richard, âgé de 36 ans, journalier, sans domicile.

Procès verbal

Procès-verbal a été dressé par le commissaire de police du 9e arrondissement, à la charge du nommé Carlos Delvallez, sans profession, demeurant rue Baudin, 13, pour vol de deux chapeaux de roues de voitures au préjudice de son voisin, le sieur Corne, marchand d'étoffe, rue Baudin, 17.

Adroit pick-pocket

Jeudi dernier, à l'occasion de la cérémonie de la première communion à l'église Saint-Michel, des pick-pockets s'étaient faufilés dans la foule et pas mal de porte-monnaie ont été enlevés.

L'un d'eux avait déjà commis plusieurs vols lorsque quelqu'un le prit en flagrant délit. Alors il s'enfuit à toutes jambes mais fut quand même arrêté par deux courageux citoyens, Gaston Malbrancq, fils du brigadier de police Malbrancq, et Ed. Duvivier.

Remis à la police, le voleur a déclaré se nommer Charles Debouck, âgé de 24 ans, demeurant impasse du Molinel, 72. Il a déjà été condamné pour vol à la tire et est sous le coup d'une infraction à un arrêté d'expulsion

On a retrouvé sur lui une somme de 21 francs, mais aucun des porte-monnaie volés.

Vol à l'étalage

Mlle Lenfant, marchande de nouveautés au marché du Château, avait jeudi matin, abandonné un moment son magasin. Profitant de cette absence, un nommé Alexandre Desprez, âgé de 29 ans, rattacheur, demeurant rue des Bouchers, cour du Pourpoint d'Or, s'approcha de l'étalage et enleva un paquet de mouchoirs de poche.

Mlle Lenfant s'aperçut du vol sitôt sa rentrée. Elle prévint la police qui a été assez heureuse pour arrêter le voleur.

Desprez a été déféré au Parquet.

Adjudication

Hier à 3 heures, il a été procédé à la Mairie de Lille, à l'adjudication de la fourniture des livres à distribuer en prix aux élèves des écoles municipales en 1896, 1897 et 1898, dont la dépense annuelle est évaluée à 15000 francs.

M. Paul Deleire, libraire à Landrecies, a été déclaré adjudicataire, moyennant un rabais de 42,30 o/o.

Les autres commissionnaires étaient M. Lenoir, libraire à Lille, moyennant un rabais de 35.50 o/o, M. Quarré, libraire à Lille, moyennant un rabais de 37,50 o/o, et M. Pidoux François, libraire à St-Omer, moyennant un rabais de 40.25 o/o.

Souscription en vue de fonder à Lille un laboratoire de bactériologie

83e liste

Commune d'Aire	200
Report des listes précédentes	252 696,68
Total	252.896,68

Tombola

Les détenteurs de carnets de la tombola organisée au profit de la caisse des retraites de la société de Secours mutuels « La Fraternelle » sont informés que les carnets qui ne seront pas rendus le samedi, 16 courant, à 10 heures du soir, au siège social, rue Gambetta, seront considérés comme vendus.

CONSEIL PRÉCIEUX

En faisant une consommation quotidienne et régulière de l'excellent **Vin de BANYULS-TRILLES** on peut braver les **coups froids et humides** et éviter bien des maladies.

Ce délicieux apéritif est, en effet, préparé avec du **vieux vin** de BANYULS et le meilleur QUINQUINA.

C'est pour cette raison que le corps médical le recommande si chaleureusement.

ROUBAIX

Fausse nouvelle

Le bruit a couru hier avec persistance dans Roubaix que le conservateur du cimetière avait été révoqué par M. Vel-Durand, préfet du Nord.

On disait que M. le Préfet avait pris cette rigoureuse décision à la suite du rapport qui lui avait été soumis par MM. Reboux et Eugène Motte.

Ce rapport faisait savoir à M. le préfet que si les socialistes avaient été élus le 3 mai, c'était par suite de fraudes nombreuses commises par eux. Une des principales était d'avoir laissé voter plus de 700 morts (voir le *Journal de Roubaix* à cet effet). Or, toujours d'après ce qui se disait en ville, le préfet aurait révoqué le conservateur du cimetière pour avoir laissé sortir... ses pensionnaires pour aller voter pour des socialistes.

Renseignements pris, le bruit de cette révocation n'est pas fondé. Nous avons vu hier soir un des membres du Comité de l'Union dite Sociale et Patriotique qui nous a déclaré que MM. Reboux et Motte n'avaient rien écrit de semblable à cet effet. Ce monsieur nous a même affirmé que dans quelques jours, le *Journal de Roubaix* n'aurait plus parlé d'annulation des élections.

Donc, au fond, c'était une fausse nouvelle qui a circulé et l'annonce d'annulation annoncée avec tant de fracas par les journaux réactionnaires et opportunistes n'était qu'une fumisterie.

De la gaîté électorale, quoi !

Deux expulsés

Pauline Remy, 27 ans, sans domicile fixe, faisait du tapage dans la nuit de jeudi à vendredi, en face l'habitation d'un de ses parents qui demeure rue des Anges. Arrêté pour ce fait, il a été conduit au dépôt où il a été reconnu que Paulin Rémy avait été expulsé de France. Il a été maintenu en état d'arrestation.

C'est chez le grand patriote François Carrette, qui fut candidat sur la liste à M. Motte, et qui on le sait est mécanicien Grande-Rue, que s'est faite l'arrestation du second expulsé. C'est étonnant qu'un patriote à « Cho Carette » ne trouve pas un ouvrier français et qu'il soit obligé de prendre des belges, expulsés de France, pour remplir ses ateliers. Mais passons.

L'individu arrêté est un certain Henri Delval, âgé de 47 ans, demeurant rue des Longues-Haies, 204. Il a déjà été condamné plusieurs fois pour attentats à la pudeur.

Il a été mis à la disposition de M. Squivée, commissaire de police de la place Ste-Elisabeth.

Avis

La société de secours mutuels La Paix, invite tous les citoyens et citoyennes soucieux de leurs intérêts, à assister à la grande conférence qui aura lieu dimanche prochain 17 mai, à 6 heures du soir, au local La Paix, boulevard de Belfort, 73, avec le concours de MM. les docteurs de la société de secours mutuels

Vélodrome Roubaisien

De bonnes nouvelles nous arrivent qui corroborent absolument ce que nous avons dit ces concurrents de la course de 50 ki-

---

30

LA GRANDE FLIBUSTE

PAR

PAUL DUPLESSIS

DEUXIÈME PARTIE

Nativa

— Ne nous as-tu pas recommandé, à deux reprises différentes, avant-hier et hier, de travailler sans bruit afin de ne pas attirer l'attention de la sentinelle placée sous la fenêtre de notre cachot ? Oui, n'est-ce pas ? Or, l'existence de cette sentinelle, à laquelle nous n'avions pas tout d'abord attaché une grande importance, nous a suggéré plus tard de sérieuses réflexions. Que diable ! quelque belle que soit la perspective de la liberté, la certitude de recevoir un coup de mousquet à bout portant diminue extrêmement son charme. Nous sommes donc résolus, le chevalier et moi, tant que cette sentinelle restera en faction sous notre fenêtre, à ne rien essayer de nous évader.

— Si c'est là le seul motif qui vous retienne, rassurez-vous, mes gentilshommes. Je suis trop honnête et pas assez intentionné pour vous exposer à un tel danger. Je m'arrangerai de façon, le jour que vous vous sauverez, à éloigner cette sentinelle.

— Voilà qui s'appelle parler, mon garçon. Toutefois, comme il pourrait arriver que, malgré ta bonne volonté, le gouverneur Chavaignac laissât à son poste cette sentinelle, nous voudrions, le chevalier et moi, — la prudence est, dit-on, la mère de la sûreté, — avoir des armes. Si tu peux nous procurer deux paires de pistolets, des munitions et deux poignards, alors c'est différent, nos hésitations cessent et nous nous évadons sans plus tarder.

— Je vous aurai cela, dit le geôlier après avoir réfléchi et en s'éloignant. Je vais m'occuper de cette affaire sans perdre de temps.

— Tudieu ! s'écria Legoff en riant, il est impossible de trouver un geôlier qui ait plus envie de se débarrasser de ses pensionnaires.

— Décidément, ce n'est pas d'un, mais de deux pièges que nous sommes menacés. Que nous importe ! Une fois armés, nous saurons bien nous tirer d'affaire, n'est-ce pas, Louis ?

— Nous ferons de notre mieux, répondit le jeune homme.

A peine le chevalier achevait-il de prononcer ces mots que le geôlier revint.

— Voici des armes, mes gentilshommes, dit-il : deux paires de pistolets, des munitions et deux poignards... tout ce que vous m'avez demandé... A demain !...

— A demain ! répondit Legoff.

Une fois le geôlier parti, le boucanier et de Morvan s'emparèrent avidement des armes déposées sur la table et se mirent à les examiner avec une joyeuse et minutieuse attention.

— Voilà d'excellents canons, dit Legoff, voyons les ressorts des batteries... Parfaits... N'aurait-on pas coulé du plomb dans la lumière ?... Nullement... L'air y passe avec facilité... Et ce poignard ? Magnifique lame, bien tranchée, bien en main... Essayons un peu la trempe.

Le boucanier plaça un écu sur la table et, levant le bras, frappa, sans avoir l'air de la regarder, la pièce de monnaie au beau milieu de sa circonférence. Le poignard traversa l'écu et entra d'un pouce dans la table de chêne.

De Morvan se livrait, de son côté, aux mêmes expériences et obtenait un semblable résultat.

— Vrai Dieu ! dit Legoff, notre complice est bien le plus généreux et le plus magnifique geôlier qui ait jamais existé ! Pour cinq cents livres, il nous donne en sus de notre liberté, des armes qui valent au plus bas prix cinquante écus.

— Ah ! j'ai oublié d'essayer la poudre.

Le boucanier amorça un pistolet et fit feu.

La poudre s'enflamma sans laisser de crasse.

— Allons, les munitions valent les armes, dit-il, elles sont de première qualité. Voilà donc, mon cher Louis, qui est bien convenu : demain nous livrerons la bataille... Elle sera peut-être un peu rude, mais bah ! j'en ai bien vu d'autres, et me voilà !...

— Devinez-vous à présent le piège dans lequel on veut et on compte nous faire tomber ? demanda le chevalier.

— Comment donc ! mais parfaitement. Ce piège justifie à mes yeux le grand roi ! C'est ce coquin de Dubois et ce sacripant de d'Aubigné qui doivent être les seuls coupables ! Ils craignent sans doute que je ne parvienne à faire connaître à Louis XIV ma captivité ! Oui : ce doit être cela... Quant au piège qui nous est préparé, il se résumera probablement en une patrouille que l'on placera sur notre chemin... une dizaine de soldats, ce n'est pas la peine d'en parler, cinq minutes suffiront pour les mettre en déroute ! Deux lions ne peuvent craindre une troupe de roquets ?...

XVII

Le piège

Il était six heures du soir ; l'atmosphère était lourde et chargée d'électricité, le ciel sombre et couvert d'épais nuages.

Legoff et de Morvan, assis devant une table sur laquelle se voyaient les restes de leur dîner, étaient engagés dans une conversation sérieuse.

— Ainsi, voilà qui est bien convenu, bien arrêté, mon cher Louis, dit le boucanier ! à minuit nous effectuerons notre évasion !

— Oui, à minuit, baron, répondit le jeune homme. Nos armes sont en bon état, le geôlier nous a fourni un itinéraire exact, nous avons calculé les barreaux de notre fenêtre ; nous sommes prêts !

Legoff réfléchit un moment, puis reprenant la parole :

— Mon cher enfant, dit-il, j'ai une foi inébranlable en mon étoile, et je suis intimement convaincu que nous sortirons à notre honneur de cette entreprise. Cependant, comme je pourrais me tromper, comme les desseins de la Providence sont impénétrables et qu'il suffit parfois d'un grain de sable pour faire trébucher un géant et l'arrêter dans sa course, je veux, je dois vous apprendre qui je suis. Si la mort m'atteignait et que, plus heureux que moi, vous réussissiez à vous sauver, il faut au moins que vous sachiez le nom de l'homme qui vous laissera l'héritier de son immense fortune !... Comte Louis, reprit Legoff en se levant, embrassez le frère de votre père, votre oncle, le chevalier Renulf de Morvan.

A cette révélation si inattendue, le jeune homme troublé, ému jusqu'au fond du cœur, ne sut que balbutier :

— Quel ! monsieur, vous êtes mon oncle Renulf, que je croyais mort !

— Oui, enfant ! je suis le frère de ton père... Embrasse-moi !

Le boucanier, ému autant que l'était Louis de Morvan, prit le jeune homme dans ses bras et le serra avec force sur sa poitrine.

— Comme tu ressembles à ton père, Louis ! lui dit-il en le regardant avec une ineffable expression de tendresse. Pauvre frère que j'ai tant aimé !

Deux grosses larmes roulèrent le long des joues basanées du boucanier.

— Allons, enfant, reprit-il froidement et comme s'il eût été honteux de sa faiblesse, à présent que tu sais qui je suis, tu dois avoir mille questions à m'adresser, des explications sans nombre à me demander. Assieds-toi à mes côtés et écoute-moi.

Le boucanier se recueillit un instant, et profitant de la stupéfaction de son neveu, il reprit la parole :

— Avant tout, Louis, je dois te prier de garder soigneusement le secret que je viens de te confier. Pour le monde, pour toi-même, je ne suis pas le chevalier Renulf de Morvan : je m'appelle de Montbars ! Entends-tu, de Montbars le flibustier de Saint-Domingue !

— Ah ! mon oncle ! s'écria de Morvan, revenu un peu de sa surprise, pourquoi m'avoir laissé ignorer jusqu'à ce jour qu'il y avait sur la terre quelqu'un qui m'aimait ?

— Il le fallait, Louis ! Un homme ne devient fort qu'à la condition d'être le fils de ses œuvres ! Rien ne développe une nature d'élite comme l'isolement et l'abandon ! Tu devais te former toi-même ; car je te le répète, j'avais besoin, pour venger ton père, d'un cœur intrépide et d'un bras vaillant !... Si je t'avais trouvé indigne de remplir cette mission sacrée, je ne me serais jamais fait connaître !... Je me serais contenté de te donner de l'or pour assurer ton bien-être et ton indépendance, mais jamais ma main n'aurait serré ta main !...

La suite